



Foyer " Le Cazard " (1972)

43^{ème} RAPPORT

ANNEE 2004

Présenté par le Conseil de l'Association
et la Direction du Cazard



Foyer " Le Valentin " (1993)

Lors de l'Assemblée Générale
du 27 juin 2005

Quelques notes en guise de rapport du Conseil du FUL

■ 2004 au FUL, ce sont 6 séances de Comité, 2 séances de Conseil et 2 Assemblées générales. Celle d'automne a vu M. Humbert Cambrosio plébiscité pour son accession à la dignité ineffable de Membre d'Honneur du FUL.

■ Le 1^{er} avril, reprise du Bar par M. José Lopez, suite à la faillite de M. Servando Diaz. De cette manière, le FUL n'a plus qu'un seul locataire. Qui semble bien convenir et bien mener son affaire aussi. C'est le premier restaurateur qui paie ... en avance, avant le terme !!!

■ Fin de la saga de la TVA : Berne nous donne entièrement raison et nous dispense de tout paiement. Le Bureau se met en piste pour envoyer 1500 courriers pour informer les anciens locataires. Nous attendrons les 10 ans de prescription pour liquider l'affaire.

■ Après avoir mis fin à la saga de la TVA, nous sommes (re)partis dans celle de la Maison du Valentin : téléphones, télécopies, courriels, dossiers, discussions, ... Rien n'est épargné à MM. Gilbert Staehli et Jean-Jacques Chavannes : le Président les pousse, les pousse, ... mais les faits (et surtout les gens !) sont têtus et résistants ! Rien ne sera terminé en 2004 ...

■ Suite à un accident de la circulation, M. Jean Nydegger nous a manqué et la Maison a dû faire sans lui pendant sept mois : chacun s'est réjoui de son retour en juin ...

■ Mlle Géraldine Stajessi a brillamment terminé son apprentissage de commerce avec un CFC et désire poursuivre ses études en vue de la maturité professionnelle. Elle souhaite poursuivre encore deux ans au Cazard, malgré le salaire quelque peu dérisoire que le FUL peut lui offrir. Bravo à elle, merci pour nous. Quant à Mlle Mélanie Zingg elle a commencé sa 2^{ème} année d'apprentissage d'employée de commerce.

■ Les bureaux UCJG-UCF occupent plus de place : la salle du Conseil a disparu à leur profit. On a séparé en deux la Salle Rambert : le nombre de locaux reste donc le même et la Salle du Rambert est (presque) aussi performante qu'auparavant.

■ Le 13 avril, nous avons pris congé de Mme Angelines Gonzalez qui nous quitte pour raisons de santé, après quelque trente ans de bons et loyaux services. Au cours de l'apéro qui a marqué ce départ, nous avons eu l'occasion de fêter, avec quelque retard il est vrai, les 32 ans de Mme Michèle Hennin à la machinerie du bateau.

■ Quelques échanges ont eu lieu avec la *Fondation Marienheim* qui gère le Foyer Le Frêne, à l'Avenue Vinet 27 bis: une collaboration était-elle possible pour sauvegarder des chambres "Jeunes en formation" plutôt que de créer des appartements. Hélas, Le Frêne est maître chez lui !

Pour le Conseil du FUL
Michel Deppierraz

Rapport de la Direction du Cazard

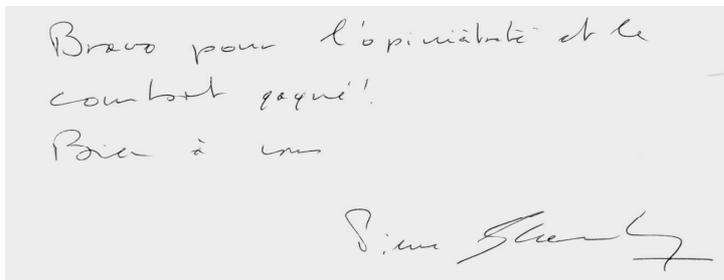
C'était comme une maladie incurable qui durait depuis presque 10 ans, on ne pouvait pas s'en débarrasser, ce virus s'appelait TVA... Mais enfin en 2004, le vaccin libérateur est arrivé...

Une bonne nouvelle fut annoncée aux locataires des foyers et des salles du Cazard, c'est que les sommes provisionnées pourraient "enfin" leur être remboursées (en partie), puisqu'il fut décidé de soustraire un pourcentage pour couvrir les frais engendrés par toutes les démarches, soit : recherches des adresses des locataires, envoi d'avis de crédit puis remboursements. Gros travail administratif qui a monopolisé bien des énergies au sein de l'équipe du secrétariat, sans compter toutes les

démarches entreprises (par le comité, son Président et plus particulièrement le trésorier Monsieur Gilbert Staehli), auprès de l'Administration Fédérale des Contributions. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette entreprise fastidieuse (c'est-à-dire le développement du vaccin) et merci également aux locataires qui nous ont fait don d'une partie ou même de la totalité de la somme qui devait leur être remboursée.

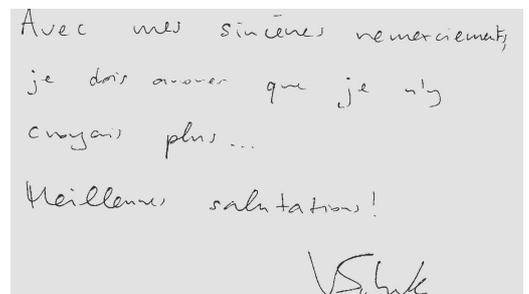
Même si beaucoup de temps fut consacré à ce sujet, il a bien fallu continuer à tout faire pour ne pas perturber la bonne marche des deux maisons qui sont le Cazard et le Valentin.

Quelques extraits de commentaires reçus :



Bravo pour l'opiniâtreté et le combat gagné!
Bien à vous

Bravo pour votre constance !
Pour moi Fr.50.- ce sera OK
le solde pour le FUL
Merci et salutations
SK



Avec mes sincères remerciements,
je dois avouer que je n'y
croyais plus...
Meilleures salutations!
VStue

Je me remercie pour votre lettre et je suis très heureuse de cette bonne nouvelle!
Vue que je suis encore étudiante et en raison de cela je ne gagne pas encore de l'argent je vous prie de me rembourser le montant de la TVA provisionnée (Fr.s 47.50).
Ici mes coordonnées bancaires:

Vous faites preuve d'une incroyable persévérance et d'une rare honnêteté ! Merci

Merci pour votre honnêteté ! Une persévérante qui a été élevée à Lousoino.

Messieurs,

Je vous remercie très sincèrement pour votre honnêteté et pour le respect de vos engagements.

Je vous adresse ci-joint un relevé d'identité postal afin que vous puissiez effectuer un virement sur mon compte.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

LES FOYERS

Pour le bonheur du FUL et surtout des jeunes en formation, le bail du Valentin a été reconduit jusqu'au 1^{er} septembre 2005 ... Bonne nouvelle ! Et après ?

Des démarches sont en cours, le Président du FUL se chargera d'informer l'assemblée en temps voulu de l'évolution de ces dernières, qui nous l'espérons, aboutiront à une solution bénéfique pour les jeunes à la recherche d'un logement, sachant que les demandes ne vont pas en diminuant, bien au contraire.

En 2004, nous avons enregistré 39 arrivées et 38 départs uniquement pour le foyer du Valentin. Le taux de location a été de 93% (identique à celui de 1993), ce qui représente 11'731 nuitées.

Un mélange de nationalités et de cultures bien présent puisque 10 nationalités ont été représentées durant cette année 2004.

Au Cazard, un peu moins de mouvements, soit : 46 entrées (dont 21 d'étudiant(e)s de l'Ecole de la Source "ELS") et 36 départs. Proportionnellement à la différence du nombre de chambres entre les deux foyers, nous constatons qu'il y a moins de mouvements au Cazard. Ce phénomène provient du fait que les élèves de l'ELS restent en principe pour la durée de leurs études, soit 4 ans.

Le taux de location pour le Cazard a été de 99%, soit 28'894 nuitées ; Impossible de faire mieux !

Ambiance foyers !!!

On peut apprécier ou non, selon les heures, les bonnes ou parfois moins bonnes odeurs de cuisine qui se propagent dans le bâtiment. C'est vrai que tous les jeunes n'ont pas le même rythme, les mêmes habitudes culturelles ou les mêmes horaires. Alors parfois, à l'heure où nous penchons plus pour une odeur de petit café et de croissants frais, c'est (par exemple) des senteurs de poissons grillés aux herbes aromatiques qu'il faut supporter. C'est peut-être à cela qu'il faut s'adapter dans ce que l'on appelle une vie communautaire.



Parlons en de cette vie communautaire. Pas de ségrégation marquée, ni par les nationalités, ni par la culture ou les religions différentes. Les jeunes vivent sans préjugés apparents, qu'ils soient : apprenti(e)s cuisinier, ébéniste, vendeuse ou

sommelier, ou encore étudiants, au gymnase, à l'UNIL ou l'EPFL, futur maestro du Conservatoire de Lausanne ou grand artiste de l'ECAL (Ecole Cantonale d'Art), hôtesse d'accueil, assistante médicale, danseuse ou danseur de l'école Rudra Béjart, sans oublier les élèves de l'école La Source.

Cette bonne entente apparente n'empêche pas de temps en temps des petites frictions entre celui qui abuse des décibels avec sa chaîne HIFI ou le groupe qui fait la fête dans une cuisine, sans se soucier des plus sérieux qui révisent leurs cours, préparent un examen ou tentent de s'endormir. Il y en a parfois qui pensent que s'ils laissent leur vaisselle sur l'évier, une bonne âme va s'en occuper. Eh oui, pourquoi ne pas rêver ? Nous pourrions nous imaginer que ces grands adolescents ou jeunes adultes règlent leurs petits conflits entre eux. Ce n'est pas toujours le cas et l'absence de maman ou

papa fait qu'ils ont parfois besoin de nous pour faire (un peu...) leur éducation ou pour remettre de d'ordre dans leurs petits conflits.

Il ne faut pas croire que tous les problèmes viennent de l'intérieur, la preuve par cette petite anecdote :

Nous avons découvert à plusieurs reprises un jeune homme inconnu qui dormait dans un salon. Il se faisait des amis dans le foyer et était tellement souvent présent, que certains locataires pensaient qu'il était lui aussi locataire. A notre insu, il s'était bien installé quelque temps avant que nous nous

en apercevions. Il en a évidemment profité pour commettre des petits larcins.

Après l'avoir expulsé plusieurs fois et vu son attitude violente, la police est avertie. Quelques temps plus tard, deux inspecteurs sont venus nous informer qu'il était recherché par leurs services. Ce jeune homme, à notre grande surprise, recevait même son courrier à l'adresse (devinez !) rue Pré-du-Marché 15, comme s'il habitait officiellement au Cazard.

A part ça, on peut dire qu'au Cazard et au Valentin, la vie est belle !

Le Centre de Loisirs et de Culture

Les grandes nouveautés

Quelques nouveautés sont à signaler dans la répartition des locaux. Tout d'abord, les UCF, plus précisément le groupe "Elles Entr'Aide" a installé son bureau dans l'ancienne salle du Conseil. En toute fin d'année, nous apprenons qu'Elles Entr'Aide deviendra une association indépendante depuis janvier 2005. Les modalités de location des locaux seront donc mises en place suite à ce changement de statut.

Le local appelé à l'origine "Araignée" (1^{er} sous-sol), occupé par un club de pétanque a été libéré. Cette libération s'est déroulée non sans peine, avec des gens peu collaborant, mais l'important, c'est que le local ait été débarrassé du gravier de la piste de pétanque et vidé de tout son matériel.

Après ce départ, nous avons enfin pu donner suite à une demande de plus en plus pressante d'A.V.L.I. (Association Vaudoise des Liges d'Improvisation) qui souhaitait pouvoir louer un local servant de salle d'entraînement et de dépôt de matériel. C'était important pour eux car la majorité des matchs (environ 40 par saison) se déroulent dans la grande salle du Cazard. Dans le courant de l'été 2004, les membres

d'A.V.L.I. se sont improvisés peintres et poseurs de tapis pour faire de cet abri un endroit fort sympathique. C'est ainsi que le pôle d'attraction du théâtre d'improvisation vaudoise s'est installé au Cazard.

Un autre grand changement, c'est le départ du TPEL (Théâtre Pour Enfants de Lausanne). Le TPEL pour sa nouvelle saison 2004 – 2005 s'est installé dans ses propres murs, soit l'ancien cinéma Eldorado à la place Chauderon. En plus de la Grande Salle et de la salle Rambert, ils occupaient l'ancienne Ludothèque qui leur servait d'atelier et de dépôt. Après leur départ, Il fallait trouver une nouvelle affectation pour ce local, ce qui fut fait dans le courant de l'automne.

Ce même automne, une demande nous parvient de l'Association Emmi Pickler qui cherche un local à louer à l'année pour une activité "petite enfance". Visite sur place des représentantes de l'association, c'est le coup de foudre. L'opportunité ne pouvait mieux tomber et c'est ainsi que depuis le début de l'année 2005, ce local s'appellera "ESPACE DECOUVERTE".

Le bénéfice du repas de soutien 2004 a servi à apporter un plus au matériel technique destiné à nos salles, par l'achat d'une installation de projection Vidéo/DVD. Cette installation peut être mise à disposition des locataires des salles, soit pour des projections sur grand écran ou à utiliser avec un ordinateur lors de séminaires, même dans les petites salles. Nous avons pu tester cette installation lors du repas de soutien et entre autres devant une salle archi pleine, pour 2 soirées de conférence projection, à l'occasion du passage au Cazard de Sarah Marquis qui a fait un périple de 14'000 kilomètres à pied à travers les déserts australiens. Ce fut une réussite autant au niveau de la qualité des images (film et diaporama) qu'au niveau de l'exploit accompli par cette jeune femme.

Je profite de remercier tous les participants à ce repas de soutien, sans oublier de rappeler que le prochain aura lieu le vendredi 7 octobre 2005.

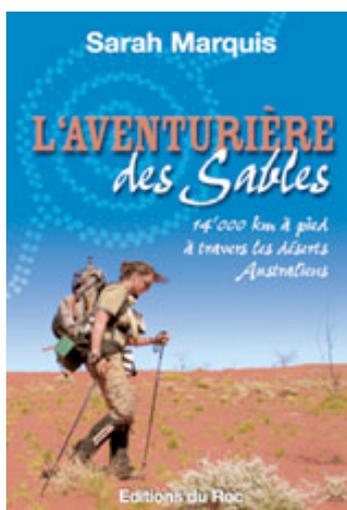
Malgré les vides laissés dans le planning de réservation de la Salle du Cazard et de la salle Rambert suite au départ du TPEL, nous avons réussi à en combler une grande partie. Les demandes de gens qui découvrent le Cazard par le biais du site Internet nous ont permis non seulement d'atteindre notre objectif fixé à CHF 100'000.-, mais de le dépasser.

Plus de 42'000 personnes ont fréquenté le centre de loisirs en 2004.

PIGNON SUR L'ASIE

Chroniques
d'un journaliste
cyclovoyageur

**Bertrand Fischer
est aussi passé au Cazard**



A la découverte de son propre clown !
Ces stages ont été proposés chez nous par Luis, Mime clown



Le personnel

Le début de l'été fut marqué par l'obtention du CFC d'employée de commerce pour notre ex-apprentie Géraldine Stajessi. Toutes nos félicitations à Géraldine ainsi qu'à son maître d'apprentissage Michèle Hennin qui, pour la deuxième fois dans les

annales du Cazard a su former de manière brillante, transmettre son expérience et son savoir pour amener un puis une apprentie à ce résultat. Géraldine n'a pas pour autant quitté le Cazard, puisqu'elle continue sa formation par une maturité commerciale en

cours d'emploi de deux ans, durant lesquels elle occupe un poste à temps partiel à notre secrétariat.

Le concierge, suite à un congé accident de plus de 7 mois est de retour depuis le mois de juin. Pendant son absence, une entreprise a été engagée pour assurer les travaux de nettoyage. Pour les petits travaux de réparations, c'est l'agence "labricole" qui a assumé... Comment ? Par exemple :

Un membre de la commission de gestion du FUL, Monsieur Chevalley a fouillé les fonds de quincailleries pour trouver le moyen de réparer des poignées de fenêtres... car les pièces d'origine sont introuvables. Merci Jean-Claude.

Le directeur n'a pas hésité à se salir les mains en se transformant en menuisier, peintre ou électricien pour parer au plus pressé, car il est parfois impossible de mandater une entreprise qui puisse intervenir dans un délai très court et souvent pour une bricole ... En effet, de notre côté, nous devons faire vite, afin que la chambre soit prête pour l'arrivée d'un nouveau locataire.

Au cours de cette année, nous avons malheureusement dû nous séparer pour raison de maladie de Madame Angelines Gonzalez, employée de maison durant 30 ans au Cazard. Elle a été remplacée par

Madame Teresa de Barros qui est arrivée le 1^{er} juin 2004.

Pour marquer ce départ, mais surtout pour fêter ses 30 ans de service au Cazard, un apéritif a été organisé et un cadeau de circonstance lui a été remis. Profitant du même apéro, un cadeau a également été remis à la secrétaire comptable Madame Michèle Hennin pour ses 30 ans d'activités (avec effet rétroactif) puisqu'elle est fidèle au Cazard depuis son ouverture en 1972, soit 32 ans.

Bravo à toutes les deux et un grand merci pour leur fidélité qui relève probablement de la bonne ambiance régnant dans les murs du Cazard et au sein de cette petite équipe.

Au Valentin, nous avons mis fin au contrat qui nous liait à une entreprise de nettoyage. Alice Machado qui occupait un poste à 50% au Cazard a augmenté son activité à 100% et c'est elle qui, depuis le 1^{er} juillet 2004, a repris la responsabilité de l'entretien du Valentin à la grande satisfaction des locataires qui ont manifesté leur contentement à plusieurs reprises déjà.

Je profite de remercier toute l'équipe des professionnels du Cazard et du Valentin qui font que nos deux maisons sont toujours accueillantes ... par la serviabilité de l'équipe du secrétariat ; propres ... par le travail du personnel de maison et d'entretien ; bien gardées par le quatuor des réceptionnistes et le trio des veilleurs noctambules.

En conclusion

Un merci pour toutes les aides financières qui nous ont permis d'exploiter nos deux maisons. Je veux citer la Commune de Lausanne et l'Etat de Vaud par leurs subventions, les donateurs de notre campagne financière, les participants à notre repas de soutien et toutes celles et ceux qui ont contribué à la vie de nos foyers.

Merci aux membres du comité et du Conseil du FUL, à son Président et à tous les membres de l'association pour la bonne collaboration et le travail constructif effectué tout au long de l'année.

Michel Devaux